

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie
Ambassade en Italie
Viale Regina MARGHERITA, 42
Rome 00198
Tel. 06/ 44232313
Fax: 06/ 44291323
Email segreteriaambacam@virgilio.it



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland
Embassy in Italy
Viale Regina MARGHERITA
Rome 00198
Tel. 06/ 44232313
Fax 06/ 44291323
Website : www.cameroonembassy.it

No.: 297 /ACI/PS

Rome, le 07 LUG. 2021

COMMUNIQUE RELATIF AU NOUVEAU SYSTEME D'ENROLEMENT DU PASSEPORT BIOMETRIQUE ORDINAIRE

L'Ambassadeur de la République du Cameroun en Italie et Représentant Permanent auprès des institutions des Nations Unies basées à Rome, porte à la connaissance de la communauté camerounaise d'Italie et des autres pays de sa juridiction (Serbie, Croatie, Roumanie, Hongrie et Bulgarie), de ce qu'en application de l'Ordonnance N°2021/003 du 07 juin 2021 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N°2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021, et du Décret N°2021/347 du 14 juin 2021 portant conditions d'établissement des passeports biométriques, la nouvelle procédure d'enrôlement du passeport biométrique ordinaire en ligne prend effet à partir du 1^{er} juillet 2021, selon les étapes et modalités ci-après :

A- 1^{ère} ETAPE : PRE-ENROLEMENT EN LIGNE

Tout demandeur de passeport biométrique ordinaire devra procéder à l'ouverture de son dossier à partir d'un téléphone ou d'un ordinateur et suivre les instructions, objet de la fiche technique ci-jointe. La demande se fait en ligne aux adresses web suivantes : <https://www.passcam.cm> ou www.dgsn.cm.

B- 2^{ème} ETAPE : ENROLEMENT PHYSIQUE A L'AMBASSADE

Après confirmation du pré-enrôlement, le postulant doit se présenter à l'Ambassade muni de sa fiche d'informations et des pièces justificatives et de leurs originaux pour la prise des paramètres et validation du dossier par l'Agent Consulaire. Il importe de noter que la certification desdites pièces se fait également à l'Ambassade au moment de l'enrôlement physique du postulant.

C- 3^{ème} ETAPE : PRODUCTION DU PASSEPORT

Une fois la phase d'enrôlement physique terminée, le passeport est délivré par le Centre National de Production à Yaoundé dans un délai de 48 heures, si le dossier est validé. En cas de rejet dudit dossier, le demandeur sera notifié par mail ou sms.

D- 4^{ème} ETAPE : MODALITES DE PAIEMENT ET RETRAIT

Tout demandeur d'un passeport ordinaire biométrique doit s'acquitter de la somme de 110.000 Fcfa (soit 168 euros) à payer en ligne (cf. adresses web susindiquées) via Yoomee, MTN Mobile Money, Orange Money, Express Union ou carte de crédit. Au moment de son enrôlement physique, le postulant devra payer la somme de 80 (quatre-vingt) euros, représentant les frais de service et de légalisation des documents à certifier à l'Ambassade.

Une fois le passeport produit, le requérant sera notifié par mail ou sms et devra s'assurer de la disponibilité dudit document à l'Ambassade avant de passer le retirer. Le retrait peut également se faire par une personne dûment mandatée-/-.

PJ : 01

Copie : MINREX

L'AMBASSADEUR-REPRESENTANT PERMANENT



SEBASTIEN FOU MANE



NOUVEAUX PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES CAMEROUNAIS

I- PROCÉDURE D'ENRÔLEMENT

1^{ère} ÉTAPE

PRÉ-ENRÔLEMENT EN LIGNE :

- Connectez-vous sur le site de pré-enrôlement <https://www.passcam.cm>.
- Choisissez votre langue de pré-enrôlement (Français ou Anglais). Sélectionnez le bouton « Débutez votre pré-enrôlement ». Entrez votre adresse Email ou votre numéro de téléphone à l'emplacement requis sur le site puis validez.
- À l'issue de la validation, vous recevez un code par SMS ou par mail sur votre numéro de téléphone ou sur votre adresse Email renseigné (e).
- Le système vous demande d'introduire le code reçu et de le valider à l'emplacement indiqué sur le site.
- Sélectionnez l'onglet «Nouvelle demande». Une fiche d'information s'ouvre avec des champs (espaces) obligatoires et des champs non obligatoires que vous êtes appelé à remplir.
- Après avoir rempli votre fiche, vous êtes dirigé vers la procédure de paiement.
- Vous choisissez votre mode de paiement (Yoomee, MTN Mobil Money, Orange Money, Express Union, Carte de crédit).
- À la fin de la procédure de paiement, une fenêtre de rendez-vous s'affiche. Choisissez le lieu et la date d'enrôlement puis validez.
- A l'issue de cette validation, le système génère une fiche d'informations en fichier PDF que vous devriez imprimer et apporter le jour de votre enrôlement physique ainsi que les pièces justificatives certifiées avec leurs originaux.

NB: 1) Vous avez le droit de changer votre date d'enrôlement physique une seule fois.

2) Une procédure de pré-enrôlement peut être interrompue, puis reprise ultérieurement au niveau où elle a été sauvegardée à partir du code reçu par mail ou par SMS.

3) Une copie du fichier PDF est également transmise dans votre boîte mail.

3^{ème} ÉTAPE

RETRAIT :

- Une fois le passeport disponible dans votre centre d'enrôlement physique, vous êtes notifié par SMS ou par mail.
- Vérification de votre identité et retrait de votre document uniquement dans votre centre d'enrôlement physique.
- Retrait possible du passeport par un tiers, muni d'une procuration du demandeur dument légalisée par les services compétents.

NB: Six mois après la production, le passeport est retourné à la Direction de la Police des Frontières en cas de non retrait.

LIEUX D'ENRÔLEMENT

AU CAMEROUN

- Commissariats à l'Emi-Immigration dans les 10 chefs-lieux de régions
- Centre National de Production des passeports (Yaoundé)
- Direction de la Police des Frontières (Immeuble DGSN)

À L'ÉTRANGER

- Ambassades
- Consulats

2^{ème} ÉTAPE

ENRÔLEMENT PHYSIQUE

- Vous vous présentez au centre d'enrôlement le jour choisi, muni de votre fiche d'informations, de vos pièces justificatives certifiées et de leurs originaux.
- Les fonctionnaires de police commis à cette tâche vont procéder à :
 - La vérification de votre dossier physique.
 - L'ouverture de votre dossier soumis en ligne.
 - La prise de vos paramètres (Photo, empreintes digitales, signature, taille).
 - La numérisation de vos pièces justificatives.
 - L'impression de votre fiche d'identification complète.
- Vous êtes appelé à vérifier et à approuver votre fiche d'identification complète.
- Vous recevez un récépissé de dépôt de demande de passeport.
- Après l'enrôlement, s'il n'y pas de rejet, votre document est produit en 48 heures.
- En cas de rejet, vous êtes immédiatement notifié par mail ou par sms avec des précisions sur la conduite à tenir.

II - PRÉSENTATION DES SPÉCIMENS



Validité : 5 ans



Pour toutes
informations utiles
appelez la Police au

1500

SITES D'ENRÔLEMENT
- www.dgsn.cm
- www.passcam.cm